



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Maghreb

Question écrite n° 107460

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la politique du Gouvernement français, à travers l'Agence française de développement, en faveur des pays du Maghreb qui en ce printemps 2011 aspirent à la démocratie et au développement. Très concrètement, en réponse, il lui demande si elle peut préciser les aides accordées en faveur de chacun des pays suivants : Algérie, Égypte, Maroc, Mauritanie, Tunisie, Syrie, et les conditions de surveillance, de traçabilité et d'évaluation de l'efficacité de ces aides dans une exigence de "bonne gouvernance" notamment dans le respect des dispositifs et normes anti-corruption.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107460

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 mai 2011, page 4400

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)